

Crête de Bassia



Randonnée n°274324

Une randonnée proposée par jpressiot

La Crête de Bassia depuis le Col de Beyrède offre une magnifique vue panoramique sur les Baronnies de Bigorre au Nord et sur la chaîne pyrénéenne de l'Arbizon au Pic du Midi de Bigorre au Sud.

Durée :	4h00	Difficulté :	Difficile
Distance :	7.83km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	607m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	606m	Région :	Pyrénées
Point haut :	1892m	Commune :	Beyrède-Jumet (65410)
Point bas :	1413m		

Description

Parking au Col de Beyrède (1417m). Accès depuis Payolle par la route forestière du Hourc.

(D/A) Suivre le sentier balisé Jaune qui monte au Nord-Nord-Ouest vers un col qui sépare la crête (vers le haut, le tracé sur la carte n'est pas correct).

(1) Au col, se diriger à gauche plein Ouest et suivre le fil de crête. Gravier le premier sommet (1865m) puis continuer la crête jusqu'au Hount de Peyrou marqué par un cairn.

(2) Retour par le même itinéraire qu'à l'aller jusqu'au col.

(1) Continuer sur la crête et gravier la crête Nord-Est qui amène au signal de Bassia.

(3) Point de vue sur la vallée de Payolle et les sommets de l'Arbizon au Pic du Midi de Bigorre. Continuer la crête sommitale jusqu'au 2ème cairn construit en pierres sèches. Descendre avec prudence Sud-Est jusqu'à un col marqué par un cairn (altitude 1850m - non marqué sur la carte).

(4) Quitter ce sentier qui continue à descendre et prendre pied sur le fil de la crête pour gravier toujours Sud-Est la crête qui mène au Cap de Castillon.

(5) Se diriger toujours Sud-Est au bout de la crête sommitale et descendre avec prudence jusqu'au Pas de Bassia (brèche ouverte dans la crête) marquée par 3 cairns.

(6) Suivre le sentier qui descend à droite, plein Sud, en lacets au départ puis s'oriente à droite vers l'Ouest en balcon dans le bois. Rester prudent car le sentier est étroit et la pente très forte.

À la sortie du bois, poursuive la descente à travers les pâturages et rejoindre le Col de Beyrède **(D/A)**.

Informations pratiques

Randonnée à ne pas entreprendre à partir du Signal de Bassia par temps de brouillard.

Si présence de troupeaux, ne pas effrayer les animaux ; les pentes sont très importantes, déplacez vous lentement et à l'écart si possible.

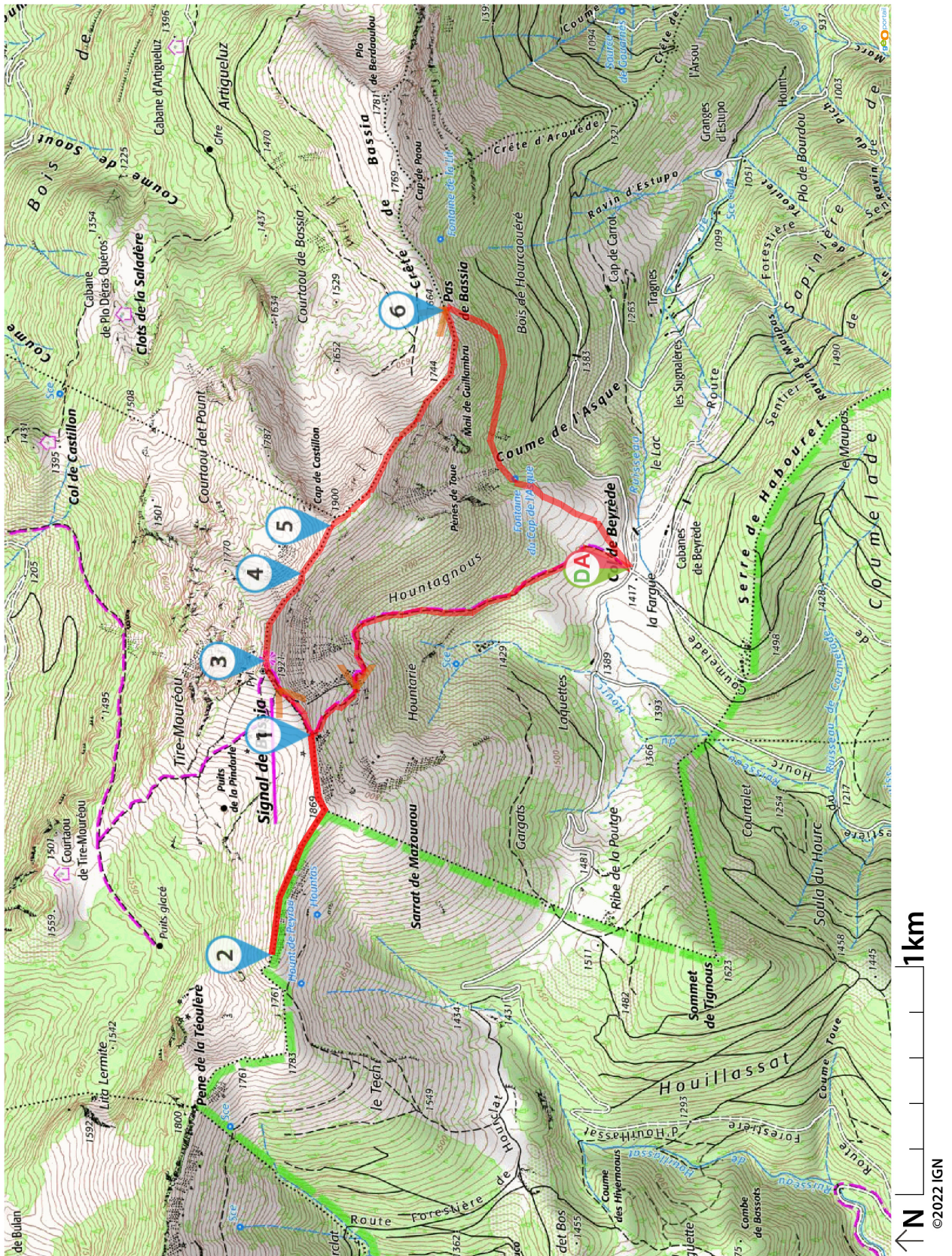
A proximité

(2) Vue sur le col et le casque du Lhéris au Nord-Ouest.

(3) Vue panoramique sur la chaîne pyrénéenne de l'Arbizon au Pic du Midi de Bigorre.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-crete-de-bassia/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

du *visorandonneur*

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

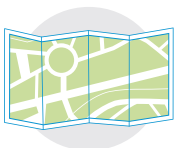
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.